

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 23 mai 2025

L'Université Artois et Action Logement s'unissent pour faciliter le parcours résidentiel des étudiants

Face aux difficultés d'accès des étudiants à une solution logement abordable et adaptée à leurs besoins, l'Université d'Artois et Action Logement s'unissent pour faciliter leur parcours résidentiel sur le territoire. La convention de partenariat signée le 23 mai à ARRAS formalise leurs engagements.

L'accès à un logement adapté et abordable est l'un des freins majeurs dans le parcours de formation des jeunes, car faute de ressources et de garanties suffisantes, il peut engendrer des difficultés qui, dans certains cas, compromettront la poursuite de leurs études et de leurs projets professionnels.

C'est pour répondre à cette problématique du lien formation – emploi et logement, que l'Université d'Artois et Action Logement ont souhaité renforcer leurs coopérations. Leur ambition est de faciliter le parcours résidentiel des étudiants et de créer ainsi les conditions favorables à leur réussite et à une insertion professionnelle durable.

Ce partenariat marque la volonté et l'engagement de l'Université d'Artois et d'Action Logement de répondre aux enjeux territoriaux liés au logement étudiant. La convention comprend différents axes de coopérations, l'un d'eux a pour objectif de renforcer leurs connaissances mutuelles des besoins, pour une meilleure prise en compte des solutions logement à proposer et à développer.

Trouver un garant, financer son dépôt de garantie, alléger sa quittance de loyer, trouver un logement, etc. sont autant de difficultés dans le parcours des jeunes, qu'ils soient étudiants, alternants ou entrant dans la vie active. Action Logement propose des solutions pour répondre à ces problématiques, comme la garantie Visale, qui permet à tous les jeunes (jusqu'à 30 ans) d'obtenir une caution locative gratuite pour sécuriser le bailleur et ainsi, accéder plus facilement à un logement.

En s'appuyant sur la structure universitaire en lien direct avec les étudiants, le partenariat vise à renforcer l'accès à l'information et la mobilisation des dispositifs existants. Les partenaires partagent également l'ambition de développer les expérimentations et innovations dans le domaine de l'accès au logement des jeunes, pour favoriser leur parcours de formation et d'insertion professionnelle sur le territoire.



Signature de la convention par Roger THIRIET et Nicolas VERHILLE, respectivement Président et Vice-Président du Comité régional Action Logement et Anne DAGUET-GAGEY, Présidente de l'Université Artois, en présence de Stéphane PRINCE, Adjoint en charge de l'Enseignement Secondaire, Supérieur, Vie étudiante et de la Jeunesse, Conseiller de la CUA.

À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS :

L'Université d'Artois est implantée sur différents points du territoire du Nord-Pas de Calais : Arras (siège), Béthune, Douai, Lens et Liévin. Elle comprend huit unités de formation et de recherche (UFR), deux instituts universitaires de technologie (IUT), une école d'ingénieurs, un service de formation continue à l'Université (FCU) et seize centres de recherche.

Depuis sa création en 1992, l'Université d'Artois s'impose comme un acteur de promotion sociale et bénéficie d'un environnement convivial et stimulant propice aux études et à la culture.

Elle est membre de l'alliance A2U (composée des 3 universités suivantes : université d'Artois, université de Picardie Jules Verne et université du Littoral Côte d'Opale).

C'est une université moderne et dynamique qui répond à l'évolution du système éducatif en proposant une pédagogie innovante alliant savoir et professionnalisation.

Elle propose un large choix de formation allant de bac + 2 à bac + 8 (en formation initiale et continue) dans les domaines suivants :

- Arts, Lettres, Langues
- Droit, Économie, Gestion
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, Technologies, Santé

La formation continue apporte aux publics en reprise d'études l'accompagnement nécessaire dans leur parcours de formation et dans la réalisation de leur projet professionnel.

CONTACTS PRESSE

UNIVERSITE D'ARTOIS

Raphaëlle Marcoin / raphaelle.marcoin@univ-artois.fr – Tél. 03 21 60 37 75

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Justine DAUSQUE / justine.dausque@actionlogement.fr / Tél. 06 17 30 03 85